






La DIA et ses perspectives


 Le **logement** est un droit fondamental à prendre en compte dans la DIA tout comme l'accès à la terre ou à un local d'activité.

 La DIA inclura des **droits de tirage sur l'eau, le gaz et l'électricité** fondés sur la gratuité du bon usage et le renchérissement du mésusage.

 Au niveau des **transports** : les collectivités devront envisager la gratuité des transports collectifs de proximité, mettre à disposition des services de transports doux (vélo)... Mais on peut également envisager un système de forfait kilométrique gratuit de transports en commun dont tout dépassement serait à la charge de l'utilisateur.

 Le système de **santé** sera une composante de la DIA car il est évident que l'accès aux soins est un droit essentiel pour tout individu.

 **L'éducation** fera partie intégrante de la DIA : elle devra être réellement gratuite, de même qu'une politique de formation à l'autonomie, tout au long de la vie et une sensibilisation civique à la vie en société. La politique se doit en effet d'être réappropriée par tout un chacun.

 **La publicité dans les médias**, un gaspillage énorme que nous combattons, sera fortement taxée afin de financer les médias indépendants et un journalisme d'investigation de qualité : la DIA participe à l'accès à une information indépendante. La DIA concernera aussi l'accès à la culture.

La DIA sera à décliner en partie localement, de manière choisie et démocratique, en fonction des contraintes et des besoins locaux mais aussi des cultures et des traditions. Cette DIA sera sans doute mise en place par étapes et à différents niveaux (quartier, ville, région, pays, UE...).

Une croissance illimitée dans un monde limité est une absurdité



<http://yvelines-decroissance.eklablog.fr>
yvelines.decroissance@gmail.com

Une Dotation Inconditionnelle d'Autonomie pour tous

L'instauration d'une **Dotation Inconditionnelle d'Autonomie**, versée à toutes et tous, de manière égale de la naissance à la mort élargira nos droits fondamentaux. Cette dotation sera individuelle, inaliénable et cumulable à tout autre revenu. Son objectif sera de permettre à chacun de vivre, de manière frugale sans doute, mais aussi de manière tout aussi importante, certaine.

Une dotation pour réduire les inégalités, diminuer les gaspillages et se dégager du modèle d'existence de la petite minorité

La DIA se mettra en place en même temps que le RMA (Revenu maximum autorisé), avec un taux confiscatoire sur l'impôt sur le revenu à partir d'un certain seuil, à déterminer démocratiquement. Parce que la **Décroissance vise d'abord la décroissance des inégalités** devenues aujourd'hui obscènes (rapport extrême des revenus : de 1 à 4000 en France).

Parce qu'ensuite, la mise en place de la DIA et du RMA est un moyen de réduire considérablement le gaspillage des biens communs et l'impact écologique des plus riches.

Parce qu'enfin, ce dispositif contribue à rompre avec la place envahissante qu'a prise dans nos imaginaires un mode de vie que la planète ne peut supporter. La DIA sera reçue par toutes et tous, sans plafond de ressources, mais imposable et donc récupérable par la fiscalité



<http://yvelines-decroissance.eklablog.fr>
yvelines.decroissance@gmail.com

Une Dotation Inconditionnelle d'Autonomie pour tous

Un droit à la vie contre un droit au travail

La DIA **supprime le chômage**, problème économique et social majeur, et libère l'être humain de l'esclavage salarié en le dégageant de son statut lié à ce travail pour son intégration économique et sociale. Ainsi, les droits fondamentaux deviennent réellement des droits.

Le travail n'étant plus la seule référence, nous irons vers une société du travail choisi et librement négocié plutôt que du travail subi, tout en favorisant l'émergence d'un « tiers secteur » (activités dites « hors marchandes »).



Une dotation au service de la démocratie

La DIA rend à l'individu son autonomie et sa réflexion pour agir dans la société. Elle est un outil de réappropriation sociale. Elle remet en cause le primat du travail comme source d'intégration et de reconnaissance sociale. Elle recentre l'individu dans la société en favorisant l'émancipation en son sein : sur le plan individuel, en l'ouvrant vers des perspectives personnelles lui permettant de s'épanouir et sur le plan collectif en favorisant l'usage d'une démocratie réelle et non plus dépendante des facteurs de production et de recherche de la Croissance.

Le financement de la DIA est un faux problème

La DIA est un défi sociétal et un choix qui s'impose si nous souhaitons réellement sortir du capitalisme, changer la vie, ne plus travailler pour consommer mais bien pour être autonome afin de vivre et de vivre ensemble.

Le système de redistribution et de solidarité doit être repensé, une profonde réforme fiscale mise en place avec, par exemple, la réhabilitation de l'impôt sur le revenu afin de taxer à 100% au dessus du RMA ou l'instauration d'une taxe à la consommation visant à pénaliser les productions non locales ou non respectueuses de l'environnement.

La DIA permet d'étendre la gratuité des biens collectifs et des services publics

La DIA et le RMA contribuent à étendre les sphères de la gratuité. Tout ce qui est gratuit doit s'intégrer de facto à la DIA pour se libérer des forces du marché. Cette gratuité se justifie pour le bon usage des biens collectifs mais se complète par le renchérissement du mésusage (l'eau vitale doit être gratuite, mais pour remplir sa piscine, il faudra payer cher !).

Gratuité socialement et démocratiquement organisée et assumée car il faudra débattre collectivement des besoins et des champs d'intervention des services publics, sensés fournir ces biens et services essentiels. Tout comme il faudra débattre du rôle et de la place de l'économie mais aussi des limites à s'imposer.

La DIA, c'est donc aussi un accès libre et gratuit de certains biens et services dont la propriété permettrait que chacun jouisse d'une part minimum (mais suffisante) des richesses collectives. La **DIA n'est donc pas un revenu numéraire en euro, elle est partiellement démonétarisée**, pouvant être versée sous forme de monnaie locale « fondante » c'est-à-dire perdant progressivement de sa valeur pour rendre à l'argent sa valeur d'échange et empêcher l'accumulation.

La DIA contribue donc à sortir du système financier actuel. Elle bouscule radicalement l'imaginaire croissant et se recentre sur les besoins fondamentaux et essentiels pour permettre un épanouissement individuel et collectif fondé sur d'autres valeurs que celles portées par le capitalisme